

Editorial

Ne pas affaiblir les piliers du succès



La Berne fédérale a reçu une nouvelle réjouissante après la pause estivale: selon des estimations, les comptes 2018 de la Confédération devraient se solder par un excédent de 2,3 milliards de francs. Un excédent de 1,3 milliards est aussi prévu au budget 2019. Le Conseil fédéral prévoit pourtant dans ce même budget des mesures d'économies, notamment du côté des hautes écoles, des institutions de recherche et de la formation professionnelle. Par rapport aux décisions de financement et aux planifications substantielles du Parlement dans le cadre du Message FRI 2017-2020, il réduit leurs moyens de 166 millions de francs en 2019.

Il ne fait aucun doute que des finances fédérales saines sont importantes pour notre pays. Mais atteindre des milliards d'excédents tout en économisant dans la formation n'est pas responsable. Au-delà de maintenir des finances saines, il est de notre devoir de faire les investissements nécessaires pour l'avenir. Ces derniers sont essentiels au bon développement de la Suisse et au bien-être des générations actuelles et futures. La formation, la recherche et l'innovation sont les piliers du modèle de réussite suisse. Compte tenu des grands défis actuels, tels que la pénurie de personnel qualifié ou la numérisation, nous ne devons pas affaiblir inutilement ces piliers. Il revient au Parlement de corriger l'excès de zèle du Conseil fédéral en matière d'économies.

Andrea Gmür-Schönenberger,
conseillère nationale,
membre du Team politique FUTURE

Budget 2019

Les coupes rompent l'équilibre entre objectifs et ressources

Le Conseil fédéral prévoit un excédent de 1,3 milliards de francs au budget 2019. Parallèlement, avec le budget 2019, le gouvernement propose au Parlement des mesures d'économies dans le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation (FRI). L'an prochain, les moyens financiers pour les hautes écoles et les institutions de recherche seraient réduits d'environ 128 millions de francs par rapport aux décisions de financement prises par le Parlement dans le cadre du Message FRI 2017-2020 et des planifications qui en découlent. L'équilibre entre les objectifs ambitieux des acteurs FRI et les moyens financiers prévus pour les atteindre est rompu.

La situation actuelle des finances fédérales suisses est saine. Après un excédent de 2,8 milliards de francs en 2017, la Confédération peut s'attendre, selon les dernières estimations, à un plus de 2,3 milliards de francs en 2018. La santé du budget fédéral semble se poursuivre en 2019: le Conseil fédéral prévoit un excédent de 1,3 milliards de francs au budget.

En parallèle, le Conseil fédéral prévoit pourtant des mesures d'économies. Le Département fédéral des finances les avait déjà planifiées en 2017 pour les années 2018, 2019 et 2020. Le Parlement se penche maintenant sur la deuxième tranche de ce paquet, avec le budget 2019.

Finances fédérales dans le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation pour l'année 2019 (en millions de francs)

	Message FRI 2017-2020 arrêtés fédéraux du Parlement	Budget 2019	Différence
Formation professionnelle	955.8	921.4	-34.4
Formation continue	7	6.8	-0.2
Aides à la formation/bourses	25.5	24.7	-0.8
Domaine des EPF	2'601.6	2'551.2	-50.4
Contributions de base, universités cantonales	710.8	690.2	-20.6
Contributions de base, hautes écoles spécialisées	552.2	536.4	-15.8
Contributions d'investissements, hautes écoles cantonales	103	100.3	-2.7
Contributions liées à des projets, LEHE*	68.9	72.4	3.5
Coopération internationale, éducation	15.9	5.7	-10.2
Fonds national suisse (FNS)	1'068.9	1'038.6	-30.3
Académies suisses des sciences*	43	43.7	0.7
Innosuisse*	236.9	256.2	19.3
Etablissements de recherche	105.3	102.3	-3
Coopération internationale, recherche + innovation (incl. spatial)	182	161.1	-20.9
TOTAL	6'676.8	6'511	-165.8

* Le plus résulte de moyens supplémentaires dus au Plan d'action pour le numérique

Les acteurs du domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation (FRI) sont touchés: rien que du côté des hautes écoles et des institutions de recherche, les moyens financiers seraient réduits de 127,7 millions de francs par rapport à ce que le Conseil national et le Conseil des Etats avaient convenu pour atteindre les objectifs fixés pour 2019 dans le Message FRI 2017-2020. Le Domaine des EPF, les universités cantonales et les hautes écoles spécialisées, le Fonds national suisse (FNS), l'Agence suisse pour l'encouragement de l'innovation Innosuisse et les Académies suisses des sciences subissent ces coupes. Bien que ces deux dernières affichent un budget 2019 plus élevé que prévu dans le Message FRI 2017-2020, les apparences sont trompeuses: les augmentations résultent de moyens financiers issus du Plan d'action pour le numérique (voir ci-dessous) et correspondent à des

tâches supplémentaires. Innosuisse et les Académies suisses des sciences doivent en revanche se préparer à des coupes dans leur financement de base.

Déséquilibre entre objectifs et moyens

Avec ces mesures d'économies, le Conseil fédéral rompt l'équilibre entre les objectifs fixés par la politique et les moyens financiers alloués. C'est cette recherche d'équilibre qui a incité le Parlement à augmenter de 395 millions de francs les moyens financiers dans le Message FRI 2017-2020, de manière ciblée, en septembre 2016. Avec les coupes prévues dans le budget 2019, le Conseil fédéral renverse ces décisions.

La sécurité de planification des hautes écoles et des institutions de recherche est mise à mal: elles ne peuvent pas atteindre les objectifs ambitieux sans res-

sources. Au cours de l'année à venir, les hautes écoles seront à nouveau confrontées à une croissance marquée du nombre d'étudiants. Les mesures prévues pour la relève scientifique resteront en plan si le FNS est contraint de réduire sa voilure. Le Domaine des EPF devrait renoncer à des investissements dans des domaines de recherche prometteurs. Innosuisse devrait réduire son volume d'encouragement aux dépens des PME et la contribution des Académies suisses des sciences à la résolution de défis tels que le réchauffement climatique, la numérisation ou la santé publique serait affaiblie.

Le Conseil national et le Conseil des Etats examineront le budget 2019 et se prononceront sur le sujet pendant la session d'hiver 2018.

Plan d'action pour le numérique

Renforcer les compétences numériques

Le plan d'action «Numérisation pour le domaine FRI durant les années 2019 et 2020» sera mis en œuvre dès janvier 2019. Il vise à renforcer les compétences en matière de formation et de recherche dans huit domaines. Le Conseil fédéral a prévu une enveloppe de 213 millions de francs pour la période de deux ans. Dans ce montant, seuls 62 millions de francs sont des moyens financiers supplémentaires; pour les 151 millions de francs restants, les institutions FRI doivent utiliser des ressources fédérales déjà engagées. Le plan d'action mène donc à une priorisation des moyens financiers au profit de la numérisation au sein des instruments d'encouragement existants.

Des moyens pour la promotion MINT

Dans la formation et la recherche, les compétences nécessaires à l'utilisation et

au développement des technologies numériques doivent être améliorées. Une plus forte promotion des branches MINT (mathématiques, informatique, sciences naturelles et technique) compte parmi les différentes mesures prévues dans les écoles. Les Académies suisses des sciences recevront des moyens supplémentaires en 2019 pour mener à bien cette mission. Par le biais de nouvelles contributions liées à des projets, les universités cantonales doivent encourager l'application des compétences numériques (digital skills) dans l'enseignement. Dans le Domaine des EPF, le développement des compétences devrait passer par la création de nouvelles chaires. De nouveaux pôles de recherche nationaux (PRN) et des programmes nationaux de recherche (PNR) en lien avec la numérisation sont prévus du côté du Fonds national suisse.

Afin de renforcer le transfert de connaissances et de technologie entre la recherche et l'industrie, Innosuisse met en œuvre le programme d'impulsion «Technologie de fabrication» et déploie des efforts supplémentaires au sein des centres de compétences pour la recherche énergétique. Pour cela, l'agence pour l'encouragement de l'innovation recevra des moyens supplémentaires en 2019. Par ailleurs, dans le Domaine des EPF, un réseau de centres régionaux de compétences technologiques va être mis sur pied pour soutenir les entreprises dans le domaine de l'Advanced Manufacturing.

Les mesures du plan d'action pour le numérique devraient être poursuivies après 2021. Le Conseil fédéral veut demander les moyens financiers nécessaires dans le cadre du Message FRI 2021-2024.

EN BREF

Martina Hirayama est la nouvelle secrétaire d'Etat

Le Conseil fédéral a nommé Martina Hirayama secrétaire d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation. Docteur en chimie, Martina Hirayama est directrice de la School of Engineering de la Haute école des sciences appliquées de Zurich (ZHAW). Elle est également présidente du conseil de l'Institut fédéral de métrologie (METAS), vice-présidente du conseil d'administration d'Innosuisse et membre du conseil de fondation du Fonds national suisse (FNS). Elle succédera à Mauro Dell'Ambrogio le 1^{er} janvier 2019.

Eawag: mandat renouvelé pour Janet Hering

Le Conseil fédéral a accédé à la demande du Conseil des EPF et a reconduit Janet Hering dans ses fonctions de directrice de l'Institut fédéral pour l'aménagement, l'épuration et la protection des eaux (Eawag). La professeure de chimie environnementale restera à la tête de l'institut pour une nouvelle période de quatre ans à compter de 2019.

L'influence des PNR analysée

Une évaluation de trois Programmes nationaux de recherche (PNR) a abouti à la conclusion que les résultats scientifiques des PNR sont appréciables en termes de qualité et de portée. Leur influence en dehors du monde scientifique pourrait toutefois être renforcée. Les auteurs de l'étude ont donc formulé différentes recommandations en ce sens. Les PNR ont pour vocation de contribuer à la résolution de problèmes économiques et sociaux actuels.

Université de Genève: renouvellement du mandat d'Yves Flückiger

L'Assemblée de l'Université de Genève propose d'accorder un second mandat au recteur actuel Yves Flückiger. Le Conseil d'Etat du canton de Genève a renouvelé son mandat pour les années 2019-2023.

Le Conseil des EPF augmente les taxes d'études de 300 francs

Les taxes d'études perçues aux Ecoles polytechniques fédérales de Zurich et de Lausanne seront augmentées de 300 francs par an au lieu des 500 francs initialement prévus. Le Conseil des EPF a pris cette décision à l'issue d'une procédure de consultation dans le Domaine des EPF, d'une consultation des offices fédéraux et de rencontres avec des partis politiques. L'augmentation se fera progressivement sur une période de deux ans, dès le semestre d'automne 2019.

Permettre des études scientifiques sur le cannabis

Le Conseil fédéral veut adapter la Loi sur les stupéfiants pour permettre des recherches sur de nouveaux modèles de réglementation en matière de consommation de cannabis. Un nouvel article relatif aux essais pilotes autoriserait des essais limités dans le temps et dans l'espace; l'interdiction générale de la consommation de cannabis reste en vigueur. Cet article relatif aux essais pilotes aurait une durée limitée à un maximum de dix ans. La consultation concernant cette modification de la Loi sur les stupéfiants durera jusqu'au 25 octobre 2018.

La Suisse obtient 19 ERC Starting Grants

En 2018, le Conseil européen de la recherche (ERC) a attribué un total de 403 Starting Grants à de jeunes chercheurs prometteurs. Parmi eux, 19 encouragements ont été octroyés à des scientifiques établis en Suisse. L'ETH de Zurich a obtenu quatre Starting Grants. Trois encouragements ont été remis à l'EPFL, ainsi qu'aux universités de Zurich et de Fribourg. Deux Starting Grants ont été décernés à l'Université de Lausanne. Les universités de Lugano et de Bâle, le CERN et la Fondazione per l'Istituto di Ricerca in Biomedicina en ont tous reçu un. La Suisse occupe ainsi le sixième rang – derrière l'Allemagne (76 Grants), le Royaume-Uni

(67), les Pays-Bas (46), la France (37) et Israël (22).

Open Access: la Suisse numéro un

Selon une étude de la Commission européenne, la Suisse est en position de leader international en matière d'Open Access (OA): 39% des travaux scientifiques réalisés entre 2009 et 2016 ont été publiés en libre accès. A l'échelle mondiale, la part des publications en OA s'élève à près de 30% en moyenne. En Suisse, l'objectif de la Stratégie nationale sur l'Open Access est que toutes les publications financées par des fonds publics soient en libre accès d'ici à 2024; le Fonds national suisse vise à rendre accessibles en OA toutes les publications issues de ses encouragements d'ici à 2020.

Shanghai Ranking: huit universités suisses dans le top 500

Huit hautes écoles suisses figurent parmi les 500 meilleures hautes écoles du monde dans le Shanghai Ranking 2018. Comme l'an dernier, cinq universités suisses sont classées dans le top 100: l'ETH de Zurich (19^{ème}), les universités de Zurich (54^{ème}) et de Genève (59^{ème}), l'EPFL (81^{ème}) et l'Université de Bâle (96^{ème}). Les universités de Berne et de Lausanne sont toutes les deux classées entre la 101^{ème} et la 150^{ème} place. L'Université de Fribourg se trouve entre le 301^{ème} et le 400^{ème} rang.

Impressum

© Réseau FUTURE 2018

Münstergasse 64/66, 3011 Berne
T 031 351 88 46
info@netzwerk-future.ch
www.netzwerk-future.ch

Le Réseau FUTURE stimule le dialogue entre la science et la politique. La reproduction des articles est autorisée avec l'indication de la source.